



---

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Claude Breault :



**la direction générale et précise que le comité recommande l'acceptation du profil proposé.**

---

**7. Points d'informations générales et orientations stratégiques**

---

**7.5. Rapport de la responsable de la gestion des plaintes 2019-2020 (doc.)**

On a déposé le rapport annuel 2019-2020 de la responsable de la gestion des plaintes au CSSFL.

**7.6. Rapport du Protecteur de l'élève 2019-2020 (doc.)**

On a déposé le rapport annuel 2019-2020 du Protecte



**Le directeur général explique pourquoi le CSSFL doit donner son accord dans le cadre d'un transfert d'actionnariat pour un transporteur scolaire.**

**Après discussions, la résolution suivante est adoptée :**

**ATTENDU** que la compagnie Transport Rosaire Bouchard & Fils inc., de Rivière-Bleue, détient un contrat de transport scolaire par autobus avec la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, maintenant Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, dont la référence est « Contrat n° 10, du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2022 »;

**ATTENDU** que la compagnie Transport Rousseau inc., de Rivière-Bleue, détient un contrat de transport scolaire par autobus avec la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, maintenant Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, dont la référence est « Contrat n° 12, du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2022 »;

**ATTENDU** qu'à la clause 44 des contrats liant le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à chacune des compagnies ci-haut mentionnées, il est prévu que « tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-actions doit être préalablement autorisé par écrit par LA COMMISSION étant entendu que LA COMMISSION ne peut retenir son autorisation sans motif raisonnable »;

**CONSIDÉRANT** que la compagnie Transport Rosaire Bouchard & Fils inc. compte vendre ses actions à Monsieur Hugues Bélanger, de Pohénégamook, qui deviendra le seul administrateur et actionnaire;

**QUE**



---

## 11. Bons coups

---

### 11.1. Palmarès Institut Fraser

On souligne les résultats du Palmarès de l'Institut Fraser où les écoles secondaires du CSSFL se positionnent très bien.

### 11.2. Alex BerroAjÉ,jfp(4x5.snFA VaVua